



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1997

**Révision de la tarification et de la durée du stationnement payant
Place de la Brèche**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Ségolène ROYAL

DELIBERATION D96634

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 1997

Règlementation Commerce Local
Transports

Révision de la tarification et de la durée du stationnement
payant Place de la Brèche

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les nouvelles dispositions applicables en matière de stationnement payant Place de la Brèche, entrées en vigueur le 4 novembre 1996, instituant la première demi-heure gratuite ont généré une perte de recettes de l'ordre de 23 % par rapport aux recettes enregistrées en 1996 lorsque la Brèche était gérée par horodateurs. Cette perte est imputable à l'introduction de la gratuité de la première demi-heure de stationnement.

Pour pallier cette situation et afin que la SOPAC ne soit pas pénalisée par les mesures décidées par la Collectivité, je vous propose de fixer la tarification suivante à compter du 1er Mai 1997.

Tarifs actuels

Durée	1/2h	1 h	1 h 1/2	2 h	2 h 1/2	3 h	3h1/2	4 h	7 h
Tarifs	0 F	2 F	4 F	6 F	8 F	9 F	12 F	15 F	25 F

Tarifs proposés

Durée	1/2h	1 h	1 h 1/2	2 h	2 h 1/2	3 h	3h1/2	4 h	7 h
Tarifs	0 F	2 F	5 F	8 F	11 F	14 F	17 F	20 F	30 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer en faveur de la tarification proposée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)